

## Informations Clés pour l'Investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPC et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.



# Martin Maurel Composition Emergents

Cet OPCVM est géré par Rothschild & Co Asset Management Europe  
Code ISIN : FR0012830883 ( Part C )

## Objectifs et politique d'investissement

- **Classification AMF** : Actions internationales
- **Objectif de gestion** : L'objectif de gestion est de réaliser une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence, l'indice MSCI Emerging Markets Free, sur un horizon de placement recommandé de 5 ans.
- **Indicateur de référence** : Le MSCI Emerging Markets Free est un indice actions dividendes réinvestis exprimé en dollar représentatif des principales valeurs des pays émergents calculé en dollars par MSCI. Les valeurs qui composent l'indice sont des valeurs accessibles aux investisseurs non domestiques (non résidents). L'indice est pondéré selon la capitalisation boursière sur la base du flottant.
- **Politique d'investissement** : L'OPCVM MARTIN MAUREL COMPOSITION EMERGENTS investit la totalité de son actif en parts ou actions d'autres OPCVM français et/ou européens autorisés à la commercialisation en France et en FIA de droit français ou européen, répartis comme suit :
  - jusqu'à 100% de son actif en parts ou actions d'OPCVM de droit français ou européen qui ne peuvent investir plus de 10% de leur actif en parts ou actions d'autres OPC ou fonds d'investissement, investis sur les actions des pays émergents,
  - jusqu'à 30% maximum en OPC de droit français ou européen qui ne peuvent investir plus de 10% de leur actif en parts ou actions

d'autres OPC ou fonds d'investissement, investis sur les actions des pays émergents en valeurs de petites capitalisations,  
- jusqu'à 30% maximum en FIA de droit français ou européen répondant aux critères de l'article R.214-13 du code monétaire et financier, investis sur les actions des pays émergents,  
- jusqu'à 10% en OPCVM monétaires et en OPC dont l'allocation diversifiée permet d'être exposé aux produits de taux et /ou aux produits d'actions.

Le risque de change pourra porter jusqu'à 100% de l'actif.

La stratégie mise en œuvre par le gérant repose sur une sélection des sous-jacents basée sur une analyse quantitative et qualitative des OPC de l'univers d'investissement.

Fréquence de valorisation : Hebdomadaire Vendredi + dernier jour ouvré du mois. Centralisation des ordres de Souscription/Rachat (S/R) : chaque jeudi à 11h00 auprès de Rothschild Martin Maurel. Exécution des ordres : prochaine VL (cours inconnu). Date de règlement des S/R : VL + 2 jours ouvrés. Cette part est une part de capitalisation.

Recommandation : cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport moins de 5 ans après leur investissement.

## Profil de risque et de rendement



- Le niveau de risque de cet OPCVM est de 6 (volatilité comprise entre 15% et 25%) et reflète principalement son positionnement sur le marché des actions des pays émergents.
- Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

- La catégorie de risque associée à l'OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps à la hausse comme à la baisse.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque.
- L'OPCVM n'est pas garanti en capital.

Autres facteurs de risque importants, non pris en compte de manière adéquate par l'indicateur :

Néant.

La survenance de l'un de ces risques pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPC.

Pour de plus amples informations sur le profil de risque et ses principaux contributeurs, merci de vous référer au prospectus.

## Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	4,00%
Frais de sortie	Néant

### Frais prélevés par l'OPC sur une année

Frais courants (en % de l'actif net)	2,18%
--------------------------------------	-------

Les pourcentages indiqués sont les maximums pouvant être prélevés sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, vous pourrez payer moins. L'investisseur peut obtenir auprès de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

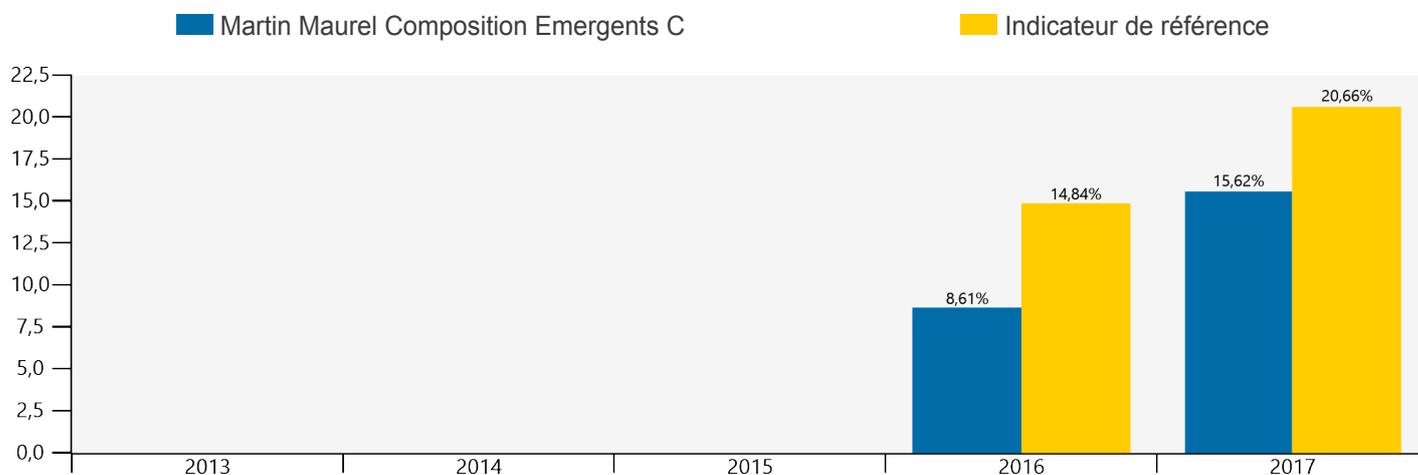
Le pourcentage de frais courants indiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en décembre 2017. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPC lorsqu'il achète ou vend des parts/actions d'un autre véhicule de gestion collective.

### Frais ponctuels prélevés par l'OPC dans certaines circonstances

Commission de surperformance	Néant
------------------------------	-------

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique "Frais et Commissions" du prospectus de cet OPCVM, disponible sur demande écrite à l'adresse indiquée dans la rubrique "Informations pratiques" ci-dessous.

## Performances passées



Cet OPCVM a été créé en 2015.

La Part a été créée le 18/09/2015.

Les performances ont été calculées en EUR.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Le calcul des performances présentées tient compte de l'ensemble des frais et commissions.

## Informations pratiques

Le dépositaire de l'OPCVM est Rothschild Martin Maurel.

Le prospectus de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles en langue française et sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite à l'adresse suivante :

Rothschild & Co Asset Management Europe - Service Commercial 29, avenue de Messine 75008 Paris.

La valeur liquidative est publiée sur le site Internet de la société de gestion à l'adresse suivante : [www.am.eu.rothschildandco.com](http://www.am.eu.rothschildandco.com).

Fiscalité : Support de contrat d'assurance-vie.

La législation fiscale de l'Etat membre d'origine de l'OPCVM peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

La responsabilité de Rothschild & Co Asset Management Europe ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou

non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM peut être constitué d'autres types de parts. Vous trouverez plus d'informations sur ces parts dans le prospectus de l'OPCVM ou sur le site internet suivant : [www.am.eu.rothschildandco.com](http://www.am.eu.rothschildandco.com)

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.

Rothschild & Co Asset Management Europe est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.

Les détails de la politique de rémunération actualisée de la société de gestion sont disponibles sur le site internet [www.am.eu.rothschildandco.com/fr](http://www.am.eu.rothschildandco.com/fr). Un exemplaire papier de la politique de rémunération est disponible gratuitement sur demande au siège social de la société de gestion.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 01 décembre 2018.